



Conseil économique et social

Provisoire

7 octobre 2008

Français

Original: anglais

Session de fond de 2008

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire de la 15^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 1^{er} juillet 2008, à 15 heures

Président: M. Mérorès (Haïti)

Sommaire

Débat de haut niveau :

b) Forum pour la coopération en matière de développement (*suite*)

c) Examen ministériel annuel :

Réalisation des objectifs et respect des engagements approuvés au niveau international en matière de développement durable

d) Débat thématique :

Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement, en vue de l'élimination de la pauvreté et de l'instauration d'un développement durable, compte tenu des défis actuels

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

08-40636 (F)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Débat de haut niveau :

b) Forum pour la coopération en matière de développement (suite)

c) Examen ministériel annuel :

Réalisation des objectifs et respect des engagements approuvés au niveau international en matière de développement durable

d) Débat thématique :

Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement, en vue de l'élimination de la pauvreté et de l'instauration d'un développement durable, compte tenu des défis actuels

Débat général de la session de haut niveau
(E/2008/10, E/2008/11, E/2008/15, E/2008/33, E/2008/50, E/2008/56, E/2008/57, E/2008/68, E/2008/69, E/2008/70, E/2008/75, E/2008/78, E/2008/79, E/2008/81, E/2008/85, E/2008/86 et E/2008/88; E/2008/NGO/1, E/2008/NGO/2, E/2008/NGO/3, E/2008/NGO/4, E/2008/NGO/5, E/2008/NGO/6, E/2008/NGO/7, E/2008/NGO/9, E/2008/NGO/10, E/2008/NGO/11, E/2008/NGO/12, E/2008/NGO/13, E/2008/NGO/14, E/2008/NGO/15, E/2008/NGO/16, E/2008/NGO/17, E/2008/NGO/18 et E/2008/NGO/19; E/2008/CRP.2 et E/2008/CRP.3)

Déclaration du Président

1. **Le Président** déclare que, pour la première fois, le Conseil économique et social a accepté deux nouvelles missions : l'Examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement. Le développement durable est capital si l'on veut relever les défis planétaires. C'est la raison pour laquelle une table ronde sur le sujet sera organisée le 2 juillet 2008, avec un intérêt particulier pour la préservation des écosystèmes. D'autre part, le sujet du débat thématique est également opportun, car il permettra d'aborder à la fois la mise en œuvre du contenu de la déclaration ministérielle de 2003, et les nouveaux défis, tels que la crise alimentaire. Deux autres tables rondes, qui se tiendront le 3 juillet 2008, porteront sur la question des biocarburants et sur les manières de maîtriser la hausse des prix, en vue de

l'élimination de la pauvreté et de l'instauration d'un développement durable. À ce jour, le Premier Forum pour la coopération en matière de développement s'est révélé très utile, et il influera très certainement sur la nature des décisions qui seront prises dans d'autres forums internationaux – notamment le prochain Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide, et la Conférence internationale de suivi de Doha sur le financement du développement.

2. Le Président ajoute qu'en tant que Président du Conseil économique et social, il a notamment souhaité la participation de l'ensemble des acteurs aux travaux du Conseil. Il forme l'espoir que le Forum pour le développement de la société civile et le Salon de l'Innovation y auront également contribué. Le Président espère également que les présentations nationales volontaires auront aussi renforcé la dimension nationale des travaux du Conseil, que le débat général encouragera une action collective multilatérale, et que le Conseil économique et social deviendra le forum envisagé lors du Sommet mondial.

Déclaration du Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations

3. **M. Stelzer** (Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations, Département des affaires économiques et sociales) présente deux rapports du Secrétaire général au sujet de l'Examen ministériel annuel : d'une part, le rapport sur la réalisation des objectifs et le respect des engagements approuvés au niveau international en matière de développement durable (E/2008/12), et, d'autre part, le rapport sur le thème du débat de haut niveau du Conseil économique et social pour 2008, à savoir la promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement, en vue de l'élimination de la pauvreté et de l'instauration d'un développement durable, compte tenu des défis actuels (E/2008/68).

4. Le premier de ces deux rapports soulève cinq questions clés. Premièrement, il est essentiel d'intégrer les trois piliers du développement durable aux planifications et politiques nationales. En deuxième lieu, les États ne pourront pas relever les défis en question sans la participation de la société civile, des pouvoirs locaux, du secteur privé et du grand public. Troisièmement, une modification fondamentale des modes de consommation est nécessaire pour lutter

contre le changement climatique – cela constituant le défi majeur, à l’heure actuelle; à cet égard, il sera difficile d’expliquer au grand public la nécessité d’opérer ces modifications. Quatrièmement, il conviendrait de se consacrer à la lutte contre les dégâts environnementaux, tels que la déforestation, la destruction de la biodiversité et la désertification. Enfin, cinquièmement, il faudra déployer des efforts plus importants dans le sens du transfert de technologies à des conditions de faveur et préférentielles – notamment les technologies modernes en matière d’énergie et de rendement des ressources, et des systèmes énergétiques abordables et renouvelables.

5. En ce qui concerne le second rapport, M. Stelzer souligne que certains des défis identifiés dans le cadre de la déclaration ministérielle de 2003 subsistent, et que le ralentissement de l’économie et la crise alimentaire ont créé des problèmes supplémentaires. Du fait de tous ces problèmes, une aide urgente est nécessaire en vue de protéger les plus vulnérables; mais il faudra y associer également des programmes à moyen et long terme pour promouvoir le développement durable et améliorer la productivité agricole.

Déclaration du Président du Comité des politiques de développement

6. **M. French-Davis** (Président du Comité des politiques de développement), présentant la partie du rapport sur la dixième session du Comité (E/2008/33) concernant la réalisation des objectifs approuvés au niveau international en matière de développement durable, déclare que le grave problème que le changement climatique crée en matière de développement est un fait généralement reconnu, aujourd’hui. Le rapport du Comité examine les principaux modes de détérioration du développement due au changement climatique, et les modes de protection, dans ce domaine – à savoir des politiques d’adaptation et d’atténuation, une coopération internationale efficace et une plus grande cohérence des politiques concernées. La question du changement climatique doit faire partie intégrante du programme global de développement durable, et exige que l’on opère une transition vers des économies à moins forte intensité de carbone, ainsi que le renforcement des capacités d’adaptation des pays en développement, de manière à développer leur potentiel. Il faut réduire considérablement les émissions de gaz carboniques à

l’échelle planétaire, selon le principe de responsabilités à la fois partagées et différenciées, et adopter une approche globale qui dépasse le simple système des permis et échanges d’émissions (« cap-and-trade system »).

7. Après avoir évoqué les trois grandes approches concrètes concernant l’atténuation des effets en général et les dégâts environnementaux en particulier, le Président du Comité des politiques de développement souligne qu’étant donné l’urgence des défis et les failles de chacune de ces approches, il convient de financer d’autres activités, qui soient complémentaires. Les objectifs de réduction doivent être différenciés selon les régions et négociés en accord avec le principe de responsabilité partagée, mais différente selon les acteurs. Dans les pays en développement, la réduction des émissions de gaz nocifs pose un problème très sérieux. Des stratégies de transition, visant à réorienter les investissements dans le sens d’une plus grande efficacité énergétique et d’énergies alternatives, c’est-à-dire renouvelables, doivent être élaborées de toute urgence pour veiller à ce que les pays en développement concernés ne s’enferment pas dans la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles; pour y parvenir, les pays en développement nécessitent une aide financière importante, des transferts de technologies et un processus de renforcement des capacités assuré par les pays développés.

8. Un processus d’adaptation au changement climatique devra être intégré à ces stratégies et politiques de développement, de même que le développement rural, la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et les investissements dans les infrastructures. Les pays développés doivent veiller à ce que les différentes politiques internationales ayant un impact sur le développement durable des pays pauvres se renforcent mutuellement. Ce sont les nations les moins développées et les petits États insulaires en développement qui sont les plus sensibles aux dangers du changement climatique et les moins capables de s’y adapter. La coopération internationale sur la base du Plan d’Action de Bali est la seule voie possible.

9. Le Comité des politiques de développement espère que ses recommandations – et notamment la recommandation visant à établir si les ressources des pays en développement sont adaptées au développement durable – aideront le Conseil

économique et social à trouver des solutions concrètes et à déterminer des politiques tout aussi pragmatiques.

10. **M. Stratan** (Moldova) se félicite du nouveau mandat du Conseil, des présentations nationales volontaires et des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général. Il faut de toute urgence aider les pays en développement et ceux dont l'économie est en transition à développer l'agriculture et les investissements dans le développement rural. L'an passé, la sécheresse et les distorsions dues au marché ont contribué à réduire les revenus des agriculteurs. Aujourd'hui, la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie a encore contribué au ralentissement de la croissance économique. Dans le cadre de « l'action de secours et d'assistance technique en réponse à la sécheresse en Moldova », ce pays a mis en œuvre une stratégie de développement agricole durable, élaborée avec le concours de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO).

11. Au niveau national, la poursuite, par la Moldova, des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se fait dans le cadre du Texte sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté et du Programme national de développement – texte qui fixe la réalisation des objectifs en question d'ici à 2011. À mi-parcours de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement – fixée à 2015 –, il semble peu probable que la Moldova atteigne ces objectifs à cette date – et notamment l'objectif vital de réduction de la pauvreté. La Moldova considère que, étant donné que les huit OMD sont très étroitement liés, il conviendrait d'établir un programme de développement plus cohérent. L'aide internationale et l'aide au développement seront également essentielles – en particulier en vue d'un financement stable et prévisible, et d'un meilleur accès au commerce international.

12. **M^{me} Argueta** (El Salvador) déclare que son pays soutient le nouveau mandat du Conseil économique et social et maintient son engagement dans le sens de la réalisation de ses objectifs de développement. La République d'El Salvador a réalisé des réformes importantes sur le plan macroéconomique, ouvert son économie et mis en œuvre divers programmes dans le cadre d'un projet ambitieux de lutte contre la pauvreté et de règlement des problèmes sociaux qui y sont liés. Les mesures prises par le gouvernement salvadorien visent notamment à protéger les groupes les plus vulnérables, et à promouvoir la croissance économique

et l'accès aux produits alimentaires, tout en préservant la stabilité macroéconomique et politique. Cependant, El Salvador doit bénéficier d'une coopération et d'une aide internationales durables afin de mettre en œuvre sa politique globale. Les deux Conférences internationales récentes sur la coopération pour le développement des pays à revenus moyens – réunions qui se sont tenues respectivement en Espagne et au Salvador – sont un pas dans la bonne direction.

13. Se félicitant de la Conférence internationale de suivi de Doha sur le financement du développement, la représentante du Salvador souligne que, si des progrès importants ont été accomplis en matière de réduction de la pauvreté et de la faim, des défis considérables subsistent avant de pouvoir réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est certain que les sujets urgents à l'examen – notamment la sécurité alimentaire, le changement climatique et les flux migratoires – doivent donner lieu à des solutions globales et novatrices, auxquelles tous les acteurs en jeu devront avoir pris leur part. Ces thèmes – et d'autres encore – ont été examinés au Sommet des Chefs d'État d'Amérique centrale, qui a déploré la récente directive de l'Union européenne sur l'immigration et demandé une Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la hausse des prix des carburants.

14. **M. Shahid** (Maldives) déclare qu'en dépit des formidables défis de développement, les Maldives ont atteint le PIB le plus élevé par habitant depuis vingt ans, en Asie du Sud, et sont en passe de réaliser l'ensemble des OMD. Si les défis de durabilité de l'environnement et d'égalité entre les sexes restent des défis majeurs, les Maldives ont progressé, dans la mesure où elles n'ont plus le statut de pays le moins développé. Ces réussites reposent sur une stratégie de développement intégrée, dont la toute dernière étape a consisté à envisager un développement durable ancré dans la croissance économique, la justice sociale, l'élimination de la pauvreté, la protection de l'environnement et la bonne gouvernance. L'un des principaux objectifs de cette stratégie a été un développement régional équilibré, fondé sur les principes de renforcement démographique et de sécurité des îles.

15. En dépit de toutes ces réalisations qui se sont faites au prix d'efforts considérables, les Maldives et d'autres petits États insulaire doivent encore faire face au défi majeur, qui est celui du changement climatique,

et qui constitue une menace pour le développement et l'existence même de ces îles – alors que celles-ci ne contribuent que très modestement au changement climatique. En fait, la relation inversement proportionnelle entre la responsabilité du changement climatique et le fait d'en subir les effets a souvent été négligée. En réponse à cette situation singulièrement injuste, les autorités des Maldives ont publié une déclaration, disant que tous les peuples ont le droit fondamental et universel de vivre dans un environnement sûr et durable; et cette déclaration a conduit à un appel à un nouveau modèle de « développement juste et durable ». Une résolution, proposée par les Maldives et demandant au Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies d'étudier le lien entre changement climatique et droits de l'homme fondamentaux, a été adoptée par le Conseil des droits de l'homme. Les Maldives espèrent qu'un dialogue accru sur le concept de développement durable et juste et un soutien également plus important à ce concept permettront une action internationale destinée à atténuer les pires effets du changement climatique.

16. Le soutien de la communauté internationale en vue de l'élimination de la pauvreté et de l'instauration d'un développement durable ne doit pas se limiter à l'aide et à l'assistance; il doit s'accompagner également d'un engagement à éviter de porter atteinte à la capacité d'autres États d'assurer un développement durable à long terme. Il conviendrait de redoubler d'efforts dans le sens d'un accord qui viendrait succéder de manière efficace et équitable au Protocole de Kyoto, car seul ce type d'engagement et de solidarité multilatérale permettra de garantir aux Maldives et à d'autres pays en développement un développement juste et durable.

17. **M. Orellana Mercado** (Honduras), s'exprimant au nom des États membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), ainsi que du Brésil, se dit très préoccupé par les conséquences économiques et sociales que va avoir la flambée des prix du pétrole – et notamment par l'impact mondial que cela aura sur le prix des produits alimentaires. En mai 2008, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du SICA et du Brésil ont publié une déclaration soulignant la nécessité, pour les Nations Unies, d'analyser la crise économique due au prix élevé des hydrocarbures, ainsi que ses conséquences; cette déclaration fait part, également, d'une certaine préoccupation quant au

caractère spéculatif de la hausse des prix du pétrole – laquelle a un impact négatif sur les pays en développement les plus pauvres et menace les progrès accomplis, ces dernières années, par les pays de cette région dans le sens de la réalisation des OMD.

18. L'Assemblée générale devrait convoquer une session extraordinaire d'urgence en vue d'analyser les causes de la hausse fulgurante du coût du pétrole et de l'énergie en général, et d'étudier des moyens concrets de restauration de la stabilité des marchés énergétiques – notamment la création d'un mécanisme permanent de prévention de telles crises. La production d'éthanol et de biodiesel et le recours durable à ces types de produit doivent être compatibles avec les politiques nationales, régionales et mondiales de sécurité alimentaire, ainsi qu'avec la recherche d'autres sources d'énergie, renouvelables. Il y a un besoin urgent de rechercher ces sources d'énergie alternatives et d'accroître collectivement la production alimentaire – tout en préservant les ressources naturelles. La FAO doit être félicitée d'avoir tenu, à Rome, une Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique.

19. Enfin, soulignant que le droit à la migration est un droit de l'homme, le délégué du Honduras se dit très préoccupé par les nouvelles politiques de migration, qui ne semblent pas contribuer au règlement des graves problèmes mondiaux. Le Système d'intégration de l'Amérique centrale a instamment demandé la conclusion positive du Cycle de négociations commerciale de Doha (le « Doha Round »), et souligné la nécessité de supprimer une fois pour toutes les subventions à l'agriculture, qui faussent le commerce mondial – et notamment les subventions aux producteurs des pays développés.

20. **M. Zaichenko** (Biélorus) déclare que tous les pays de la planète ne bénéficient pas également de la mondialisation. Le développement du commerce unilatéral et les mesures de coercition menacent le système du commerce international, et empêchent les différents pays de réaliser les OMD. La politique économique du Biélorus est fondée sur le concept de développement durable, sur le développement social et la protection de l'environnement. Ces cinq dernières années, le Biélorus a connu un taux de croissance du PIB élevé, en dépit de tendances défavorables dans certains secteurs – notamment le secteur énergétique. Le Biélorus a entamé la mise en œuvre de programmes spéciaux, visant à améliorer les tendances

démographiques et à régler les problèmes économiques et sociaux des régions, des petites villes et des villes de taille moyenne, et, enfin, des zones rurales; les dernières tendances économiques, qui sont positives, augurent bien de la réalisation des OMD.

21. Le délégué du Bélarus demande une action efficace et coordonnée, aux niveaux national, régional et mondial, en vue de régler la crise alimentaire, et de la prise en compte des intérêts de tous les membres de la communauté internationale en matière de développement de sources d'énergie alternatives. La hausse des prix des produits énergétiques pose un problème majeur en ce qui concerne la réalisation des OMD, et les Nations Unies devraient veiller à ce que les technologies de sécurité énergétique soient accessibles à tous. M. Zaichenko demande un débat de l'Assemblée générale, lors de sa soixante-troisième session, sur la question de l'efficacité énergétique, ainsi que sur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. D'autre part, il convient également d'établir un cadre juridique de gestion des émissions de gaz carboniques.

22. **M^{me} Quintana** (Chili) déclare que son pays a progressé sur la voie du développement durable et de la croissance économique en associant des politiques économiques et sociales globales et des politiques plus sectorielles, visant certaines catégories vulnérables. Le Chili a connu une croissance économique moyenne de 5,4 % de 1990 à 2007, a considérablement augmenté ses dépenses sociales – qui ont représenté 12 % du PIB en 2007 –, et le niveau de pauvreté est passé de 38,6 % en 1990 à 13,7 % en 2007. Les zones rurales n'ont certainement pas été exclues par rapport à ce développement, avec, pour la première fois, en 2006, un pourcentage de la population rurale pauvre (12,3 %) inférieur à celui des populations pauvres des villes. La stabilité macroéconomique, la libéralisation du commerce et le renforcement des politiques sociales et agricoles ont contribué à ces progrès.

23. Se référant ensuite à une récente étude de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (l'OCDE), qui soulignait un secteur agricole fort et dynamique au Chili, M^{me} Quintana fait observer que les secteurs agricole et alimentaire du Chili permettent l'innovation et l'esprit d'entreprise – notamment dans le contexte de la mondialisation. À cet égard, le problème de la hausse des prix alimentaires – laquelle menace de d'alimenter de nouveau la pauvreté – doit être traité simultanément sur plusieurs fronts, et

avant tout par une action des Nations Unies pour apporter une réponse rapide au niveau international. Le Chili soutient l'action de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi qu'une augmentation des crédits humanitaires en direction des pays les plus vulnérables.

24. D'autre part, il faut également progresser au niveau mondial pour traiter le problème du changement climatique sur la base de responsabilités partagées, mais également différenciées. Le Chili a foi dans la mondialisation, mais considère qu'il convient de mieux la gérer. Le multilatéralisme a un rôle fondamental à jouer en vue d'instaurer une certaine justice dans les relations internationales : cela permettrait aux pays les moins développés de bénéficier également des fruits du progrès économique mondial. Le Chili est disposé à partager son expérience dans les secteurs où le pays a particulièrement réussi; mais le Chili demande également un engagement plus important du monde développé en faveur des pays les plus touchés par la crise. Un développement accru est impératif, mais ce processus doit être harmonieux, durable et porteur de progrès pour les générations à venir.

25. **M. Michel** (Belgique) déclare que la hausse des prix alimentaires et le changement climatique sont des questions à traiter prioritairement dans le sens du développement, en Belgique. La crise alimentaire a affecté les pays développés et directement menacé les progrès dans le sens de la réalisation des OMD. Cela illustre parfaitement la nécessité d'une approche intégrée du développement durable et de la réalisation des OMD. Afin de garantir la sécurité alimentaire, il conviendrait de placer de nouveau l'agriculture au sommet des priorités du développement durable. Pour ce faire, les pays donateurs devraient s'efforcer de consacrer 10 % de leur aide au développement au développement agricole d'ici à 2010. Les achats aux pays aidés – qui, à l'heure actuelle, ne représentent que 19 % de l'aide alimentaire mondiale – devraient également s'accroître.

26. Il faut également agir en urgence en ce qui concerne le changement climatique. Alors que les pays les plus pauvres sont ceux qui sont le moins responsables de ce phénomène planétaire, ces pays sont pourtant touchés le plus durement par les effets du changement – notamment en ce qui concerne la biodiversité, la dégradation des sols, la sécurité alimentaire et la santé publique. Le changement climatique a également des effets directs sur le

caractère durable des projets de coopération pour le développement; d'après une étude de la Banque mondiale, 55 % des projets que cette banque met en œuvre sont sensibles au changement climatique, et 25 % ont un risque élevé d'être affecté de manière négative par cette évolution du climat; et pourtant, 2 % de ces projets seulement ont fait l'objet d'une étude pour tester leur sensibilité en termes climatiques. Seule une action collective mondiale – conclut le délégué belge – pourrait répondre aux défis planétaires les plus immédiats que sont la crise alimentaire, le changement climatique et la réduction des ressources naturelles; seule une volonté politique sincère et totale d'agir dans tous ces domaines nous permettra effectivement de réussir.

27. **M. Osman** (Égypte) déclare que son pays attache une grande importance au renforcement du Conseil pour garantir le progrès économique et social, ainsi que la protection de l'environnement. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale doit rapidement mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Programme d'action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg – entre autres textes. De nombreux sujets abordés lors de la Deuxième Réunion préparatoire du Forum pour la coopération en matière de développement – réunion que l'Égypte a accueillie, en janvier 2008, sur des thèmes tels que l'efficacité de l'aide ou encore la quantité et la qualité du financement – ont été confirmés lors de l'ouverture du Forum.

28. L'élimination de la pauvreté reste le défi majeur, en particulier pour l'Afrique. Mais il faut y ajouter la crise alimentaire mondiale récente – crise due, entre autres éléments, au changement climatique, aux politiques de subventions à l'agriculture et au développement de la production de biocarburants. Ce problème mondial a exigé une action internationale, dans le cadre de la coopération, et prenant particulièrement en considération les priorités des pays en développement. Dans ce contexte, l'Égypte s'est félicitée de la récente Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue à Rome, et de l'action du Secrétaire général des Nations Unies dans le sens de la coordination d'une réponse internationale à cette crise. Les importateurs et les exportateurs de produits alimentaires et de ressources énergétiques doivent coopérer sans délai afin

d'élaborer une stratégie internationale dans ce domaine.

29. Il faut également, de manière tout aussi urgente, adopter une approche globale en matière d'agriculture durable, et, à cet égard, la communauté internationale doit soutenir les capacités des pays en développement. Il conviendrait de partager les expériences positives, notamment en matière d'accès aux services sociaux les plus fondamentaux, et de promouvoir une augmentation des investissements dans le secteur agricole des pays en développement.

30. Pour que les pays en développement réussissent à éliminer la pauvreté, il faut un environnement international favorable – et notamment un accroissement de l'aide au développement, des initiatives globales d'allègement de la dette extérieure de ces pays, et un réexamen intégral du processus de prêts à des conditions de faveur afin d'y inclure les pays à revenus moyens. De l'avis du délégué égyptien, un accord est nécessaire en vue de rééquilibrer le système commercial mondial. L'Égypte attache une grande importance à des partenariats et des processus de coopération efficaces en vue d'atteindre les objectifs du développement durable.

31. **M^{me} Al-Balooshi** (Bahreïn) résume les conclusions de la Réunion préparatoire du Conseil économique et social sur une urbanisation durable, qui s'est tenue à Bahreïn les 1^{er} et 2 juin 2008. Cette réunion, à laquelle participaient un certain nombre d'institutions internationales, d'ONG, d'organisations du secteur privé et d'experts, a permis d'aborder des thèmes tels que les infrastructures urbaines, un urbanisme favorable à l'environnement, le développement durable et les transferts de technologies.

32. Cette réunion a notamment recommandé la consultation, à tous les stades du processus d'urbanisme, des populations locales et de tous les autres acteurs concernés – en particulier les gouvernements, les municipalités, les représentants de la société civile et les ONG; les États devraient investir davantage dans le développement urbain, et des banques islamiques pourraient participer au financement de projets dans ce domaine; les gouvernements devraient faire en sorte que les zones les plus désavantagées et les lotissements urbains les plus pauvres bénéficient d'eau potable, tout en prenant également des mesures pour instaurer des modèles de

consommation plus axés sur le durable. Le renforcement des capacités de gestion et de prise de décisions doit être également encouragé. Il a été indiqué que les partenariats public-privé permettraient de créer des technologies en vue d'atténuer le changement climatique. Enfin – conclut la déléguée du Bahreïn –, il importe que les gouvernements encouragent des projets architecturaux favorables à l'environnement.

33. **M. Lowe** (La Barbade) fait observer que les turbulences économiques actuelles mettent en danger les progrès qu'ont pu faire les pays en développement, et accentuent encore les disparités existantes. La Barbade et ses pays voisins, tous membres de la Communauté des Caraïbes (la CARICOM), et ayant des systèmes économiques assez restreints mais ouverts, ont été affectés par le ralentissement économique mondial, ainsi que par les crises alimentaire et énergétique, également planétaires – crises qui échappent au contrôle de ces pays. En tant que petits États insulaires en développement, ces pays doivent tout particulièrement bénéficier de politiques internationales qui les aident à résister aux aléas, afin de préserver leur développement durable.

34. La politique énergétique de La Barbade vise à promouvoir la préservation et l'efficacité des ressources énergétiques, ainsi qu'un recours accru à des énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire. Le gouvernement de La Barbade veille également à ce que les pauvres mais aussi les secteurs productifs ne portent pas tout le poids de la hausse des prix de l'énergie.

35. Sur le plan régional, la hausse des prix des produits alimentaires a conduit les États membres de la CARICOM à supprimer les tarifs douaniers sur un certain nombre de produits de base, afin de réduire l'impact de cette crise sur les personnes les plus pauvres; en outre, des mesures conjointes sont prévues pour améliorer la situation du secteur agricole. Même si la Barbade élabore actuellement une nouvelle politique de sécurité alimentaire qui lui permettrait de se suffire à elle-même dans ce domaine, et qu'elle prend également des mesures de libéralisation de divers secteurs afin de corriger les effets du marché, une action internationale s'impose, de toute urgence, dans ce domaine de la crise alimentaire.

36. Toutefois, la menace que représente le changement climatique au niveau planétaire est le défi

majeur, en matière d'environnement et de développement, pour les petits États insulaires et autres pays en développement. La Barbade a adopté des stratégies nationales et régionales d'adaptation au changement climatique; mais ces initiatives ne pourront porter leurs fruits que si l'on prend également des décisions au niveau mondial. C'est l'avenir de l'humanité qui est en jeu. Le Plan d'Action de Bali, dont tout le monde se félicite, est le début d'un processus de négociation devant conduire à une réponse politique globale. Tous les États membres des Nations Unies doivent s'engager de manière positive et authentique afin de garantir la réussite globale de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Copenhague, en 2009. À problème mondial, solution mondiale; et, enfin, un multilatéralisme efficace doit permettre aux pays en développement de faire entendre davantage leur voix dans le processus décisionnel.

37. **M. Danenov** (Kazakhstan) souligne que les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations régionales, les banques de développement, le secteur privé, la communauté scientifique et les organisations non gouvernementales doivent s'associer pour s'attaquer aux causes de la crise alimentaire. Les États membres des Nations Unies doivent manifester une volonté et une souplesse politiques, nécessaires à l'instauration d'un nouveau système commercial favorisant la production alimentaire et les investissements dans l'agriculture, dans les pays en développement; dans ce contexte, les États membres doivent porter à leur terme le Cycle de négociations de Doha (« Doha Round »). Les institutions financières internationales doivent agir de manière efficace, et tout programme d'encouragement des biocarburants devrait être scrupuleusement examiné pour prévenir toute atteinte à la sécurité alimentaire.

38. Le Kazakhstan a également été affecté par la hausse du prix des produits alimentaires, et le gouvernement prend les mesures nécessaires pour répondre à la demande intérieure de produits de base, et réduire la hausse des prix. Les autorités kazakhes vont également renforcer la production agricole dans le cadre d'un plan de développement du secteur agroalimentaire jusqu'en 2010. Au Kazakhstan, le secteur agricole est très productif: ce pays est le premier fournisseur mondial en céréales, et fournit également une aide alimentaire aux pays qui en ont

besoin; en fait, le Kazakhstan a encore un énorme potentiel d'accroissement de sa production, étant donné des investissements accrus, l'introduction de technologies avancées et les progrès scientifiques en général.

39. Le Kazakhstan a pris un certain nombre de mesures dans le sens du développement durable. Le pays a adopté un plan pour la période 2007-2024 pour assurer la transition vers le développement durable, avec l'instauration d'un cadre de croissance économique et de protection de l'environnement, et l'élaboration d'indicateurs spécifiques d'évaluation des progrès. Afin d'assurer une coordination intersectorielle et interinstitutionnelle, un « Conseil du développement durable » a été créé, et est présidé par le Premier ministre. D'autre part, le Kazakhstan a adopté un code de l'environnement, conforme aux meilleures pratiques internationales; et, pour la première fois, des principes environnementaux pertinents en matière de développement durable ont été inscrits dans la loi – notamment en vue de la régulation des émissions de gaz à effet de serre. Respectant les obligations fixées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Kazakhstan a réussi, en dépit de sa croissance industrielle, à réduire de moitié, depuis 1992, le recours aux produits carboniques au niveau des ménages et les émissions de gaz carboniques au niveau industriel; l'objectif du pays est de réduire ces émissions de gaz carboniques de deux tiers et d'accroître de manière spectaculaire le recours aux autres formes d'énergie.

40. L'accès à une eau potable est également une priorité mondiale, et l'adoption d'une Convention des Nations Unies dans ce domaine constituerait un cadre juridique permettant de fournir à tous de l'eau potable. À l'heure actuelle, 75 % de la population kazakhe ont accès à l'eau potable grâce à des crédits budgétaires très importants; toutefois, le pays fait encore face à d'importants problèmes d'efficacité de l'utilisation de l'eau et de gestion des eaux usées. Un Centre euro-asiatique de l'eau a été créé au Kazakhstan : il est chargé des questions de technologies de gestion de l'eau et des problèmes environnementaux dans les bassins hydrographiques de la région. Cependant, à ce jour, l'utilisation rationnelle des sols reste un problème majeur.

41. Par ailleurs, le Kazakhstan prépare activement, pour 2010, une conférence avec les États de la région Asie-Pacifique sur le thème de l'environnement et du

développement durable, et, pour 2011, une conférence ministérielle paneuropéenne sur l'environnement; dans le cadre de cette dernière, le Kazakhstan envisage de proposer l'intégration des processus européen et asiatique en matière d'environnement et de développement durable, en définissant, pour ces deux régions du monde, des stratégies et objectifs communs, valables pour une sorte d'ensemble unique – eurasiatique. En conclusion, le délégué kazakh déclare que la volonté politique est le facteur clé de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des divers forums récents, en vue de trouver des solutions aux problèmes actuels.

42. **M. Yakovenko** (Fédération de Russie) fait observer que les événements survenus ces derniers mois ont mis en lumière les obstacles à la réalisation des objectifs de développement approuvés à l'échelle internationale, mais aussi les interrelations complexes des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Pour s'attaquer aux tendances dangereuses actuelles, telles que la crise alimentaire émergente et l'instabilité financière mondiale, qui se poursuit, et pour inverser ces tendances, tous les pays doivent préserver les ressources naturelles, les utiliser de manière plus efficace, adopter des modes de vie moins consommateurs d'énergie et, enfin, améliorer la productivité agricole. En tant que principal organe de suivi de la mise en œuvre du Programme d'action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, la Commission des Nations Unies sur le développement durable adoptera, en 2009, d'importantes recommandations de politique pour le secteur agricole, le développement rural, les ressources terrestres, et pour lutter contre la sécheresse et la désertification.

43. Afin d'assurer la sécurité alimentaire, la Fédération de Russie a globalement développé sa propre production agricole et ses exportations de produits alimentaires; ainsi, pour la première fois depuis de nombreuses années, la Fédération de Russie est, sur le plan mondial, l'un des fournisseurs majeurs de produits agricoles. En ce qui concerne la crise alimentaire, le « détournement » de certaines ressources agricoles, utilisées désormais pour la production de biocarburants, est un problème certain, qui ne pourra se résoudre que grâce aux principes du développement durable et au passage aux technologies de seconde génération – lesquelles ont recours à des

produits autres qu'alimentaires pour la production de biocarburants.

44. Le délégué russe ajoute que seule une plus grande efficacité sur le plan énergétique et en ce qui concerne l'utilisation des ressources pourra permettre la réalisation des objectifs de développement et des résultats positifs dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. La Fédération de Russie, qui s'est engagée sur cette voie, a décidé récemment de réduire d'au moins 40 %, d'ici à 2020, la consommation totale d'énergie du pays – par rapport aux chiffres de 2007. Cela se fera par une politique énergétique globale, visant notamment à renforcer l'efficacité environnementale du secteur de l'électricité et d'autres secteurs énergétiques, et à créer des incitations économiques en faveur du passage à des technologies plus efficaces sur le plan énergétique et plus favorables à l'environnement; cette politique visera également à financer des projets de développement des technologies et des énergies renouvelables, et à sanctionner plus sévèrement les violations des réglementations relatives à l'environnement. Enfin, la délégation russe a globalement approuvé les évaluations que le Secrétaire général a effectuées dans son rapport sur ces questions, devant les participants de haut niveau (E/2008/12), et soutenu les recommandations du Secrétaire général.

45. **M^{me} Songco** (Philippines) déclare que le fait de favoriser l'agriculture et le développement rural est un élément essentiel du programme philippin de lutte contre la pauvreté. Alors que l'impact de la pauvreté avait été réduit ces six dernières années, on peut réellement craindre, aujourd'hui, que ces avancées ne soient pas durables en raison de l'évolution mondiale actuelle. Les investissements dans les infrastructures rurales sont insuffisants; l'offre globale de produits agricoles a diminué; le prix des produits alimentaires est en hausse; la production agricole est de plus en plus « détournée » vers la production de biocarburants; enfin, la hausse du prix du pétrole a des effets sur le coût des investissements agricoles. Afin de répondre sans délai à tous ces nouveaux défis, le gouvernement philippin a voulu garantir une offre suffisante, et à des prix abordables, de riz et d'autres produits agroalimentaires de base, dans des points de distribution appartenant à l'État; les autorités philippines ont également souhaité contrôler l'activité des courtiers, afin de prévenir le stockage spéculatif et toute manipulation des prix.

46. La conception philippine de la relance de l'économie rurale a deux volets : d'une part, l'élaboration de programmes de réforme agraire, de réforme urbaine et de réforme des domaines ancestraux, et, d'autre part, dans le secteur proprement agricole, des réformes axées sur un rendement accru et un soutien aux infrastructures. Au cours des trois prochaines années, les dépenses seront orientées vers la création d'emplois et des programmes de réduction de la pauvreté. D'autre part, des services essentiels de soutien à l'agriculture vont faire l'objet de financements, et un programme global concernant les infrastructures visera à améliorer considérablement le climat en matière d'investissements ruraux – donc, à améliorer l'accès des agriculteurs au marché. Un plan a été adopté : il prévoit, d'ici à 2010, une autonomie totale en matière de production de riz sur le territoire. En outre, il existe des programmes d'aide sociale pour permettre aux populations rurales de sortir de la pauvreté : il s'agit de les encourager à exercer des activités rémunératrices et à créer leur propre emploi. Cependant, certaines évaluations récentes ont indiqué que ces programmes publics n'avaient donné, à ce jour, que des résultats mitigés, qu'ils devaient donc être mieux financés et ciblés, et que, globalement, il fallait les accompagner d'incitations plus attrayantes. Le gouvernement philippin s'efforce d'y remédier; toutefois, il est conscient du fait que la lutte contre la pauvreté ne se fait pas seulement par une approche intégrée du développement rural et qu'elle dépend aussi très largement du caractère opportun ou non de l'aide en question.

47. **M. Ludwig Jaentschke** (Nicaragua) déclare, qu'au fur et à mesure de la progression du débat, il peut être encourageant d'affirmer que tous les pays partagent la nécessité de gérer la réalité complexe des conditions à imposer, des problèmes de développement et d'efficacité, ou encore d'une certaine incapacité à maîtriser son propre développement national. Le caractère bureaucratique de l'aide au développement fait qu'il est difficile de changer d'orientation rapidement; en ce qui concerne le Nicaragua, cela signifie que l'on ne parvient pas à réorienter rapidement les ressources agricoles vers de nouvelles priorités et de nouveaux acteurs – en vue d'élever le niveau de vie des agriculteurs du pays.

48. Au titre des droits de l'homme, on doit garantir une alimentation minimum à plus de 250 millions de personnes, dans le monde. Toute proposition avancée

par l'Équipe spéciale sur la crise alimentaire mondiale – équipe créée par le Secrétaire général – doit être approuvée par le Conseil et l'Assemblée générale avant sa mise en œuvre éventuelle. La cause profonde de cette crise alimentaire consiste dans les défauts structurels de l'ordre économique mondial actuel et dans des politiques commerciales, également mondiales, qui sont contraires à la nécessité d'instaurer un développement durable dans les pays en développement; il faudrait y remédier de manière radicale. Un groupe de pays d'Amérique latine et des Caraïbes a proposé des mesures et des principes à long terme, dans le cadre d'une initiative conjointe pour la sécurité alimentaire et un contrôle souverain du secteur alimentaire.

49. Le développement des pays du Sud dépend de la reconnaissance immédiate de leur droit à maîtriser eux-mêmes leur développement, mais aussi de la nécessité d'adopter un nouveau modèle, grâce auquel l'aide au développement permettrait de soutenir les mutations profondes qui ont lieu actuellement dans les sociétés du Sud; pour ce développement des pays du Sud, il convient également que le Nord et le Sud acceptent leurs responsabilités partagées en matière de développement durable; il faudrait aussi que les politiques nationales relèvent exclusivement de la compétence des pays concernés et ne soient plus soumises à des conditions; il conviendrait également d'augmenter le financement de l'agriculture et du développement rural, avec un accent tout particulier sur le rôle des femmes rurales; enfin, il conviendrait d'utiliser prioritairement les produits agricoles à des fins alimentaires, et non pas pour la production de biocarburants.

50. **M. Makayat-Safouesse** (Congo) déclare qu'il est clair que les objectifs prioritaires fixés par la communauté internationale en matière de développement n'ont pas été atteints. La délégation du Congo est profondément préoccupée par les perspectives incertaines de l'économie mondiale, qui connaît depuis quelque temps des difficultés considérables – après plusieurs années de forte croissance. En dépit de certains progrès dans le sens de la réalisation des OMD - dans la plupart des pays -, la majorité des pays de l'Afrique sub-saharienne a toujours du mal à atteindre les objectifs approuvés à l'échelle internationale, et la plupart des Indicateurs relatifs aux OMD montrent qu'à cet égard, le niveau de réussite est inférieur aux attentes. La communauté

internationale doit redoubler d'efforts pour veiller à ce que les turbulences économiques et financières actuelles n'effacent pas totalement les progrès économiques limités de nombreux pays.

51. La présente session du Conseil économique et social devrait se concentrer sur la nécessité urgente d'une amélioration de la gouvernance internationale, et d'un engagement renouvelé dans le sens d'une coordination du développement durable – d'autant plus que nous nous situons précisément à mi-parcours du processus de réalisation des OMD. De même que la Conférence d'examen de Doha, la présente session est une occasion de réfléchir aux défis actuels.

52. Le délégué nicaraguayen ajoute que le gouvernement de son pays s'efforce de mettre en œuvre les priorités fixées dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté – document élaboré en consultation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés. Grâce à ce processus, le Congo a accompli des progrès assez importants en matière de croissance économique, de réduction de l'inflation et d'accumulation de devises étrangères entre 2004 et 2006; ainsi, le pays a atteint le stade décisif de demande d'allègement de sa dette, conformément aux termes de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

53. Dans le domaine de l'agriculture, le Congo a récemment adopté un « Programme national de sécurité alimentaire » pour s'attaquer aux effets associés des déficits structurels du pays et de la crise alimentaire : ce programme vise à renforcer les capacités de production à tous les niveaux. Dans le cadre de cette action d'intégration du développement rural, il faut également noter un programme agricole d'urgence pour la période 2008-2009. Cependant, le Congo a besoin du soutien de la communauté internationale pour pouvoir mettre en œuvre les divers programmes en question.

54. En conclusion, le délégué du Congo ajoute que le Secrétaire général a souligné la nécessité d'adresser davantage de ressources financières, techniques et administratives aux pays en développement; par conséquent, il est toujours préoccupant que le problème de l'insuffisance du financement n'ait pas encore été résolu. Le délégué du Congo forme donc l'espoir que le Forum pour la coopération en matière de développement jouera un rôle majeur sur la voie d'un partenariat mondial pour le financement du développement.

55. **M^{me} Gonzalez** (Observatrice pour la République dominicaine) déclare que la prise de conscience de la crise actuelle sous toutes ses formes – économique, financière, sociale, écologique, voire gouvernementale – est au cœur même des préoccupations actuelles du gouvernement dominicain en matière de développement. La République dominicaine est disposée à prendre toutes les mesures nécessaires face à la situation actuelle; mais elle reste préoccupée par l'absence de solidarité et de coopération de certains membres de la communauté internationale. La spirale à la hausse des prix du pétrole peut menacer l'ensemble des initiatives de développement – y compris la réalisation des OMD. Et il est clair que cette hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires appauvrit encore certains habitants de la République dominicaine.

56. Cette situation s'est encore aggravée du fait des spéculations sur le marché de l'énergie. Dans ce contexte, le Président de la République dominicaine a demandé la création de deux fonds de solidarité, afin que les bénéfices générés puissent aider les pays les plus vulnérables à atténuer les effets de ces hausses de prix. La République dominicaine a également créé un « Conseil de sécurité alimentaire », chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques permettant d'assurer une production suffisante de produits alimentaires de bonne qualité et à des prix abordables.

57. On ne doit pas laisser la crise actuelle porter atteinte à la gouvernance. Au contraire, il faut espérer que cette crise incitera la communauté internationale à agir en vue de respecter ses engagements en matière de développement durable. L'histoire nous enseigne que des mutations extraordinaires, bénéfiques pour des millions et des millions de gens à travers le monde, ont souvent été précédées de violents bouleversements; par conséquent, l'Observatrice de la République dominicaine forme l'espoir que la mondialisation sera un bienfait pour tous.

58. **M. Hunte** (Observateur pour Antigua-et-Barbuda), s'exprimant au nom du Groupe 77 et de la Chine, déclare qu'à l'heure où la communauté internationale doit faire face à de nombreuses crises, interdépendantes et qui s'alimentent les unes les autres, ainsi qu'à des défis structurels fondamentaux – notamment une pauvreté généralisée et persistante –, et qu'à l'heure où l'ensemble de la planète se tourne vers les Nations Unies pour que cette organisation conduise les opérations face à tous ces problèmes, il est essentiel

que l'Examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement soient en mesure de formuler de nouvelles recommandations audacieuses face à la situation actuelle, et d'en vérifier systématiquement l'application.

59. En ce qui concerne le thème de l'Examen ministériel de 2008, le Conseil économique et social devrait analyser avec méthode les progrès réalisés en matière de mise en œuvre de divers engagements et accords; le Conseil devrait également évaluer les contraintes et obstacles dans ce domaine, et donner des orientations afin de faciliter l'action. À cet égard, l'information présentée lors de l'Examen ministériel de 2008 a pu susciter un certain nombre de préoccupations, car elle indiquait que les pays développés n'avaient pas, à ce jour, réussi à mettre en œuvre l'ensemble des mesures visant à lutter contre le changement climatique – qui reste préjudiciable –, et que la réalisation de la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (les OMD) était en retard.

60. Le Forum pour la coopération en matière de développement devrait attirer l'attention sur le fait que les stratégies nationales de développement et les ressources nationales ne sont pas suffisantes, dans les pays en développement, pour que ceux-ci instaurent un développement durable – et notamment un développement rural intégré. Les pays en développement ont également besoin d'un contexte économique international qui soit incitatif et favorable; mais cela fait toujours défaut.

61. **M. Hunte** ajoute que, reconnaissant les efforts déployés cette année par le Conseil en vue d'aborder les questions les plus pressantes et d'assurer la participation d'un ensemble d'acteurs largement représentatif de tous les secteurs, il a lui-même formulé un certain nombre de recommandations pour faire progresser et institutionnaliser le processus. Lors de la présente session, le Conseil devrait reconnaître explicitement les effets que peut avoir le manque de cohérence persistant de la macroéconomie et des politiques commerciales internationales, en ce qui concerne la réalisation des objectifs mondiaux et nationaux. Par conséquent, le Conseil économique et social devrait rechercher davantage de cohérence dans ce domaine – notamment en demandant la suppression des mesures qui faussent le marché et qui sont le fait des pays développés. Le Conseil devrait être en mesure de se prononcer sur la performance des différents pays

et des institutions internationales en ce qui concerne le respect de leurs engagements; il devrait demander instamment aux pays en développement de satisfaire à leurs engagements de longue date en ce qui concerne la réalisation des OMD, et inviter également les États membres à traiter l'ensemble des problèmes liés à la réalisation des OMD, dans le cadre des « piliers » du développement durable. Dans les circonstances exceptionnelles actuelles, la communauté internationale doit apporter des réponses tout aussi exceptionnelles.

62. **M. Ripert** (France), s'exprimant au nom de l'Union européenne, de pays candidats à l'UE (Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Turquie), d'un pays membre du processus de stabilisation et d'association et potentiellement candidat à l'adhésion (la Bosnie-Herzégovine), ainsi qu'au nom de l'Arménie, de la Géorgie et de la Moldova, déclare que, pour la communauté internationale, le thème du présent débat – « Mise en œuvre du développement durable » - est plus que jamais un défi, étant donné le climat économique très incertain.

63. La détérioration de l'environnement affaiblit les perspectives de croissance, creuse encore les inégalités et appauvrit encore les plus pauvres. Par conséquent, il ne semble pas possible de parvenir à un développement durable avant d'avoir trouvé des solutions concrètes aux problèmes qui menacent notre planète – notamment le changement climatique, qui est l'un des dangers majeurs. L'Union européenne reste déterminée à œuvrer à un accord mondial lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Copenhague en 2009. De manière unilatérale, l'UE s'est déjà engagée sur la voie d'une réduction de 20 %, d'ici à 2020, de ses émissions de gaz à effet de serre, et l'Union européenne est disposée à aller encore plus loin si d'autres parties concernées déploient des efforts comparables. Le passage à une économie générant de faibles taux de gaz carboniques exige le déploiement de divers instruments, et ne pourra se faire sans la mobilisation du secteur privé.

64. L'Union européenne prend en compte la dimension du développement durable – lequel constitue l'un des objectifs fondamentaux de l'UE – lors de l'élaboration des politiques européennes; et l'UE est résolue à renforcer ses partenariats avec les pays en développement. L'Union européenne a réaffirmé son engagement à atteindre, en matière d'aide au développement collective, le taux de 0,56 %

du revenu national brut d'ici à 2010, puis 0,7 % du revenu national brut d'ici à 2015; cela signifierait que l'aide au développement annuelle de l'ensemble de l'UE doublerait et dépasserait les 66 milliards d'euros. 50 % de cette aide collective iraient à l'Afrique. Dans ce contexte, M. Ripert renvoie au Programme d'action de l'Union européenne en matière de réalisation des OMD.

65. L'Union européenne souligne également la nécessité d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide au développement. D'autre part, il importe également que le Conseil économique et social joue un rôle accru en matière de suivi des engagements liés au développement durable. À cet égard, le Forum pour la coopération en matière de développement et l'Examen ministériel annuel pourront apporter une contribution positive.

66. **M. Hill** (Observateur pour l'Australie), s'exprimant au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, déclare que le thème principal de l'Examen ministériel de 2008 était tout à fait pertinent, car les progrès dans le sens de la réalisation des objectifs du développement durable ont été mitigés. Le changement climatique étant, de toute évidence, l'une des questions majeures à l'ordre du jour de la communauté internationale, les délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande se félicitent de l'engagement du Secrétaire général vis-à-vis du Plan d'action de Bali, et continueront à jouer un rôle majeur dans les négociations sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

67. Par ailleurs, le lancement du Forum pour la coopération en matière de développement est également important alors que cette année est celle de l'examen du processus d'application du Consensus de Monterrey. Le rapport du Secrétaire général devant être soumis à l'examen du Forum tendait à se concentrer sur le versant négatif des progrès du processus de réalisation des OMD. Certes, les délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande reconnaissent qu'il faut aller plus loin, mais soulignent également qu'il importe d'attester de quelques réussites dans ce domaine. Depuis 2002, des niveaux records de croissance économique ont été atteints dans une grande partie des pays en développement, et certains de ces pays ont fait des progrès importants en matière de réduction de la pauvreté.

68. Cependant, certains de ces progrès pourraient être remis en cause si l'on ne s'attaque pas rapidement à de nouveaux problèmes, tels que l'insécurité alimentaire. Les délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont tout particulièrement préoccupées par la crise à laquelle doivent faire face les ménages les plus vulnérables et les pays les moins développés dépendant des importations de produits alimentaires. Étant donné la multiplicité et la complexité des facteurs de la hausse des prix alimentaires, il est essentiel d'apporter des réponses stratégiques, coordonnées, voire adaptées – des réponses inspirées, au niveau macroéconomique, du projet de cadre d'action global des Nations Unies et du « New Deal » de la Banque mondiale pour une Politique alimentaire mondiale. Il importe de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, mais aussi à ses effets à court terme : cela demande une stimulation considérable de la productivité agricole et de la recherche, une réduction de la vulnérabilité des plus pauvres et une libéralisation du commerce international de produits agroalimentaires. Pour atteindre ces objectifs, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande agiront tout à la fois aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral, et en collaboration avec l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale – groupe mis en place par le Secrétaire général.

69. L'élimination de la pauvreté, l'instauration de l'égalité entre les sexes et un environnement durable sont, pour les délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des préoccupations majeures dans le cadre de leur aide au développement; cette action est fondée sur l'idée qu'une croissance durable et largement répartie est – sur la base d'une gouvernance stable et efficace – un élément essentiel du processus de réduction de la pauvreté.

70. **M. Lidén** (Suède) déclare qu'une utilisation durable des ressources naturelles et la volonté de préserver l'environnement sont essentielles pour un développement équitable et durable à l'échelle mondiale. La communauté des nations a la responsabilité de gérer les ressources environnementales, économiques et sociales de la planète de manière à garantir un niveau de qualité de vie élevé aux générations à venir. À l'heure actuelle, l'obstacle majeur à ce type de développement est le changement climatique.

71. Faisant observer que, sur toute la planète, la majorité des pauvres vivant en zone rurale est dépendante de la biodiversité et des écosystèmes locaux, et doit faire face aux effets de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, **M. Lidén** ajoute que nous devons mieux comprendre le lien entre le changement climatique, la résilience des écosystèmes et celle des humains.

72. Dans ce contexte, le gouvernement suédois a pris en compte les questions de durabilité à long terme dans le cadre de ses politiques nationales et de la Stratégie pour le développement durable de l'Union européenne. La Suède a également élaboré une politique de développement globale, visant à aider ses pays partenaires à répondre à leurs besoins spécifiques, et à promouvoir des synergies entre différents secteurs des politiques en question.

73. Il est impératif d'apporter une solution mondiale au problème du changement climatique. Les pays en développement ont certes le droit d'améliorer le niveau de vie de leurs citoyens; mais le principe de responsabilités partagées et néanmoins différenciées devrait être respecté, et les besoins à court et long terme pris en considération. L'atténuation du changement climatique fait partie de l'urgence d'une adaptation aux circonstances. Dans ce contexte, la Commission sur le changement climatique et le développement s'est principalement intéressée à la question de l'adaptation au phénomène du changement climatique et à son impact – et notamment à la question de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles.

74. L'absence de réponse cohérente et coordonnée au changement climatique de la part des pays donateurs est un élément préoccupant. Les donateurs devraient agir de manière coordonnée et harmonisée afin de veiller à ce que leur assistance coïncide avec les priorités nationales des pays récipiendaires. Les donateurs – conclue **M. Hill** – ne pourront éliminer le déficit de confiance entre pays pauvres et pays riches que s'ils respectent leurs précédents engagements et maintiennent un dialogue ouvert, sur la base de l'égalité entre donateurs et récipiendaires.

75. **M. Khalilzad** (États-Unis d'Amérique) déclare que, trop souvent, l'action internationale ne dépasse pas le stade de l'assistance humanitaire et ne parvient pas à contribuer véritablement au développement économique des pays concernés. Le développement

durable est synonyme, pour les États membres, d'importants défis techniques, institutionnels et de politique concrète.

76. La hausse mondiale des prix des produits alimentaires en est un exemple. Du fait de cette hausse, certaines personnes ont brutalement basculé dans le camp de ceux qui n'ont plus rien à manger. En tant que premier fournisseurs, au niveau international, de produits alimentaires aux pays et populations les plus vulnérables, les États-Unis ont annoncé une aide supplémentaire de près d'un milliard de dollars à partir du début de l'année 2008, en vue d'atténuer les effets de la hausse des prix sur les catégories les plus fragiles, et de déterminer les causes profondes de cette crise.

77. La réussite des négociations commerciales dites du « Cycle de Doha » permettrait de réduire le caractère volatile des marchés agricoles, par la réduction des tarifs douaniers et autres barrières entravant le commerce agricole, par la suppression des subventions à l'exportation et une réduction des effets que peuvent avoir les subventions nationales sur la capacité du secteur agricole à réagir rapidement aux signaux adressés par les prix.

78. Autre défi – poursuit le délégué des États-Unis : l'instauration d'une croissance économique durable. Pour les pays, une croissance largement répartie dans la plupart des secteurs est le seul moyen de créer les richesses nécessaires à l'amélioration de la santé des individus, à une alphabétisation accrue et à la suppression d'autres types d'obstacle au développement – autant d'éléments qui, à leur tour, permettront de réduire la dépendance à l'égard de l'aide étrangère. Pour réaliser ces objectifs, les États-Unis ont, depuis 2003, consacré quelque 20 milliards de dollars à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme – entre autres maladies. D'autre part, l'éducation peut également permettre de « casser » l'engrenage de la pauvreté, en dotant les personnes des compétences nécessaires à une plus grande capacité à produire et à l'accès à l'emploi.

79. Pour leur part, les Nations Unies doivent renforcer la capacité des pays appauvris à offrir des services et programmes à leurs citoyens. Il est un fait que l'une des principales missions du Conseil économique et social est d'identifier les nations où s'est instauré un développement durable, et de communiquer l'expérience de ces pays à d'autres pays,

afin que ces derniers puissent les adapter à leur propre situation.

80. Un autre défi lié au développement est la création de partenariats ou le renforcement des partenariats existants en matière de traitement du changement climatique. Pour ce faire, les États membres doivent collaborer dans le domaine de la recherche, établir des partenariats avec l'industrie en ce qui concerne l'efficacité de l'énergie et une énergie « propre », ou encore en vue de financer des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à cette nouvelle donne. Dans ce domaine du changement climatique, toute approche à venir devrait être conçue conjointement avec les grands pays de la planète. Même si l'ensemble des nations développées parvenait à supprimer totalement leurs émissions de gaz, notre planète ne gagnerait le combat du changement climatique que si les pays en développement acceptaient également de réduire leurs émissions. Le délégué américain ajoute que les États-Unis approuvent le principe de conceptions à la fois collectives et différenciées – principe mis en avant par la « Feuille de route » de Bali. S'il est vrai que tous les États membres ont une responsabilité commune dans la lutte contre le changement climatique, chaque État doit pouvoir agir en fonction de ses propres capacités.

81. **M^{me} Espinosa** (Observatrice pour l'Équateur) déclare que les États membres sont actuellement confrontés à un certain nombre de crises mondiales, qui touchent tout particulièrement les pays en développement et constituent un obstacle majeur à l'élimination de la pauvreté. Les effets combinés du changement climatique et des crises mondiales de l'énergie, de l'alimentation et de la finance font que la plupart des pays en développement ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs approuvés à l'échelle internationale – que ce soient les objectifs du développement durable ou les OMD.

82. **M^{me} Espinosa** ajoute que les effets du changement climatique et l'absence de réponse des pays développés – étant donné, notamment, leur responsabilité historique dans l'émission de gaz à effet de serre – ont gravement porté atteinte à la dimension environnementale du développement durable. Dans ce contexte, l'Équateur, conscient de ses responsabilités à la fois partagées et différenciées, a récemment proposé – dans le cadre de l'Initiative Yasuni-Ishpingo-Tambococha-Tiputini – de s'interdire l'extraction de l'équivalent de 920 millions de barils de pétrole brut,

afin de prévenir l'émission de 100 millions de tonnes de gaz carboniques qui y serait immanquablement liée – cela représentant une perte de recettes de près de 18 milliards de dollars pour les 25 ans à venir. En retour, la communauté internationale devrait offrir des compensations à l'Équateur pour le « plus » environnemental ainsi créé.

83. Au niveau international, les politiques agricoles doivent être réévaluées afin de mettre un terme à la grave crise alimentaire actuelle, qui démontre le caractère inadapté et inique du marché alimentaire mondial. Le droit à la sécurité alimentaire ne doit pas être prisonnier d'intérêts privés, ou victime des failles des politiques commerciales et macroéconomiques. En outre, les nations développées devraient supprimer leurs subventions à l'agriculture et autoriser les produits agricoles des pays en développement à accéder librement aux marchés des pays riches. Le cycle de négociations commerciales multilatérales – dit « Cycle de Doha » - devrait avoir pour résultat la promotion du développement durable de l'ensemble de la planète.

84. Le développement durable ne peut réussir que grâce à une coopération internationale appropriée, cohérente et inconditionnelle. Dans ce contexte, la délégation équatorienne demande aux pays développés de respecter leur engagement consistant à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement; d'autre part, l'Équateur demande instamment aux institutions financières internationales de soutenir très fermement les efforts déployés par les pays en développement pour respecter les engagements que leur a fixés la communauté internationale - y compris par la coopération Sud-Sud et la coopération dite « triangulaire ».

85. **M. Hannesson** (Islande) déclare qu'étant donné les nombreux défis auxquels sont confrontés les États membres dans le processus de développement durable – notamment le changement climatique et la crise alimentaire mondiale -, et la perspective assez proche de la date butoir concernant la réalisation des OMD, la réussite du Forum pour la coopération en matière de développement est indispensable.

86. Pour certains pays, la hausse des prix alimentaires est véritablement une question de vie ou de mort, et ce sont les femmes, et en particulier les mères, qui supportent le plus cette charge dans la mesure où elles doivent nourrir leur famille. Le niveau

actuel de production alimentaire et les réseaux de distribution ne peuvent pas répondre à l'augmentation massive de la demande – sans oublier les tensions supplémentaires dues au changement climatique. Il est donc vital d'augmenter la productivité agricole et de trouver des solutions durables au problème de la sécurité alimentaire – étant donné que les marchés ne peuvent pas résoudre la crise à eux seuls.

87. L'égalité entre les sexes et le rôle des femmes dans le secteur agricole sont des facteurs importants pour résoudre la crise alimentaire. Afin de renforcer la sécurité alimentaire locale, l'Islande a coopéré avec des pays partenaires dans le sens d'une participation active des femmes à l'économie; l'Islande a également accru son soutien au Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

88. Par ailleurs, une industrie durable de la pêche est également un facteur important pour résoudre la crise alimentaire. Étant donné que 95 % des personnes vivant de la pêche se situent dans les pays en développement, il importe plus que jamais de faire de la pêche une activité durable.

89. Le changement climatique et le prix élevé de l'énergie exigent également que l'on agisse de toute urgence. De nombreux pays en développement importateurs de pétrole souffrent actuellement, du fait que leur économie dépend précisément du pétrole, et que leur système énergétique a vieilli et nécessite des transformations. À cet égard, l'Islande a opéré avec succès une véritable mutation : alors qu'elle était essentiellement consommatrice d'énergies fossiles, elle est devenue l'un des « leaders » mondiaux de la production et de la consommation d'énergie propre; dans ce contexte, l'Islande est disposée à partager ses expériences avec d'autres nations.

90. **M. Mansour** (Observateur pour la Tunisie) déclare que les crises de l'alimentation et de l'énergie ont révélé la vulnérabilité du système international, et menacent de porter sérieusement atteinte aux avancées déjà réalisées en matière de développement. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale avait déjà indiqué les liens entre l'approvisionnement alimentaire, l'énergie et le changement climatique.

91. Si la délégation tunisienne soutient effectivement les appels aux investissements dans le secteur agricole – afin, notamment, de réduire la pauvreté rurale, de stimuler la production agricole et la sécurité

alimentaire -, ce type de stratégie requiert des crédits importants et des marchés prévisibles – deux éléments qui font cruellement défaut, aujourd’hui. D’autres options devraient être également étudiées : par exemple, des réponses d’urgence en termes d’investissements agricoles dans les pays accusant un déficit sur le plan alimentaire, et d’aide financière aux pays strictement importateurs de produits alimentaires – et ce, afin de remédier aux déficits budgétaires dus à la flambée des prix alimentaires.

92. À cet égard, un certain nombre de solutions financières très novatrices ont été proposées face à la crise alimentaire – notamment l’appel du Président tunisien à l’ensemble des pays tirant leur richesse du pétrole : ces derniers pourraient verser au Fonds de solidarité mondial un dollar par baril de pétrole brut vendu. Cet appel est une profession de foi pour l’instauration d’un monde de solidarité et de sécurité; il ne doit pas être ignoré, conclut le délégué tunisien.

93. **M^{me} Krishna** (Convention sur la diversité biologique) déclare que les défis auxquels les Nations Unies doivent faire face prioritairement – catastrophes naturelles, changement climatique, crise alimentaire et flambée des prix des carburants – sont directement liés aux reculs que l’on a pu constater sur le plan de la biodiversité, et qui sont sans précédent. Reconnaisant la gravité de ce problème, les dirigeants ayant participé au Sommet mondial sur le développement durable, à Johannesburg, étaient convenus de réduire substantiellement, d’ici à 2010, ce déficit de biodiversité; et, à l’initiative du Secrétaire général, cet objectif a été intégré à l’OMD 7.

94. Afin de célébrer l’Année internationale de la Biodiversité (2010), les participants à la Neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ont demandé l’organisation d’un événement extraordinaire de haut niveau à la veille de la soixante-cinquième session de l’Assemblée générale. Cet événement serait précédé d’une série de manifestations – notamment un Sommet sur les femmes et la biodiversité -, que le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique espère voir intégrées aux processus des Nations Unies. Afin de contribuer à la célébration de l’Année internationale de la Biodiversité, le Conseil économique et social – qui a joué un rôle majeur en apportant une valeur ajoutée aux travaux de commissions fonctionnelles telles que la Commission sur le développement durable – devrait organiser un événement particulier sur un thème tel que

« La biodiversité au service du développement et de la réalisation des OMD », et ce, à la fois au cours de l’Examen ministériel annuel et du Forum pour la coopération en matière de développement.

95. **M. Bautista** (Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec les Nations Unies - - CONGO) déclare que la réussite du développement durable est étroitement liée au respect des droits de l’homme – y compris le droit à l’alimentation. M. Bautista souligne également l’importance du principe de souveraineté alimentaire dans le processus d’atténuation des effets d’une crise alimentaire mondiale qui ne fait que s’aggraver; le représentant de la Conférence des ONG invite la communauté des pays donateurs et des pays bénéficiaires à reconnaître le lien entre le principe d’égalité entre les sexes, les droits de l’homme et la stabilité de l’environnement. Les mots à eux seuls ne sauraient nourrir les affamés, modérer le changement climatique ou réduire le prix de l’énergie. Par conséquent, il est temps, pour les États et la société civile, d’associer leurs forces et de traduire leurs discours en actes concrets.

96. **M. Irandoust** (Asian Institute of Technology/Institut asiatique de Technologie – AIT) déclare que cet institut a été fondé par les États membres de l’Organisation du Traité de l’Asie du Sud-Est (OTASE) en vue de promouvoir le développement technologique et socioéconomique de cette région, par des programmes visant à améliorer les connaissances et à renforcer les capacités. L’Institut asiatique de Technologie (AIT) a contribué de manière importante au développement durable de nombreux pays d’Asie, et espère étendre ses activités en Afrique. L’AIT se félicite du soutien que lui a apporté le Secrétaire général et divers organes des Nations Unies dans le processus de création du Centre régional d’excellence de l’ASEAN (Association des nations de l’Asie du Sud-Est) concernant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ce centre envisage l’élaboration de matériels pédagogiques, et la formation de formateurs destinés aux pouvoirs publics, aux établissements d’enseignement, à la société civile, aux ONG et au secteur privé. Le centre se consacrera tout d’abord aux OMD 1, 3, 7 et 8 – à savoir, respectivement, l’élimination de la pauvreté, l’égalité entre les sexes, la durabilité de l’environnement et le partenariat mondial pour le développement.

97. **M. Viard** (Mouvement international ATD Quart Monde) déclare qu’en dépit de quelques progrès en

matière de réduction de la pauvreté, le fossé entre les plus riches et les plus pauvres s'est encore creusé. En fait, entre 1990 et 2004, dans les pays en développement, la part de la consommation nationale représentée par les 20 % les plus pauvres de la population est passée de 4,6 % à 3,9 %. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont les plus fragiles sur le plan économique, et les moins préparées à réagir à une catastrophe naturelle.

98. Afin d'éviter de perpétuer un système d'exclusion, les politiques de développement durable doivent prendre en compte l'ensemble des personnes vivant dans la pauvreté – et non pas seulement celles vivant au-dessous du seuil de pauvreté. L'organisation « ATD Quart Monde » demande instamment aux entités du système des Nations Unies de traiter prioritairement la question de l'élimination de l'extrême pauvreté, afin de permettre aux plus pauvres de participer véritablement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Cette approche participative permettra non seulement de progresser sur la voie de la réalisation des OMD, mais aussi de promouvoir une conception plus « multidimensionnelle » de la lutte contre la pauvreté – conception fondée sur les droits de l'homme et la responsabilisation des individus.

99. **M^{me} Loreto** (Association internationale « Ius Primi Viri ») déclare qu'une nouvelle forme d'éducation est nécessaire pour apprendre aux enfants à respecter la vie, la dignité humaine et les règles du développement social. « L'éducation dans le sens du développement durable » est une approche visant à équilibrer d'une part le bien-être économique et social, et, de l'autre, les traditions culturelles et le respect des ressources naturelles terrestres. La première étape de la mise en œuvre du développement durable par l'éducation a consisté à former des éducateurs susceptibles d'apprendre aux enfants à se comporter face à des catastrophes écologiques graves, et à traiter la dimension de dégradation psychosociologique qui conduirait inévitablement à la disparition de l'humanité. Sur la base de 30 années de recherche, l'Association Ius Primi Viri a conçu une méthodologie pédagogique permettant à chacun d'avoir une conscience plus aiguë de soi. Cet état de conscience devait permettre à chacun d'avoir davantage de respect vis-à-vis des droits de l'homme et de l'environnement tout à la fois.

100. **M^{me} Ansha-Eshom** (Netright World Network/Afrique) déclare que le développement est

synonyme de niveau de vie plus élevé, et d'accès à l'information, à l'éducation, à la santé et à la justice. Le développement doit se traduire concrètement par un système permettant aux individus d'utiliser un savoir local séculaire, et permettant aux jeunes de continuer à vivre dans leur région natale plutôt que d'émigrer vers le Sahara et d'y mourir; il s'agit d'un système qui doit éviter le fossé intergénérationnel et la disparition de la sagesse locale, et implanter la technologie au cœur de ce savoir local, afin d'améliorer la qualité de la vie en général. Tout développement durable efficace doit être axé sur l'être humain et le renforcement des capacités locales.

La séance est levée à 19 h 10.